

**ENSEIGNEMENT (matière et/ou titre du cours) : GESTION DES SERVICES URBAINS ET DROIT DE L'URBANISME**

**ENSEIGNANT RESPONSABLE : L. LOUBET**

**INTERVENANT(S) : INTERVENANTS PROFESSIONNELS**

**HEURES/SEMESTRE : 8HCM / 6HTD**

**DESCRIPTIF DU COURS :**

**- Les connaissances :**

Connaitre les différents dispositifs réglementaires en aménagement du territoire et urbanisme

Connaitre l'environnement juridique de l'aménagement du territoire

**- Les compétences visées :**

Maitriser les fondements juridiques des démarches d'aménagement-urbanisme

Analyse du contexte juridique et réglementaire en aménagement du territoire et urbanisme :

- appréhension des dispositifs réglementaires et juridiques en aménagement du territoire et en urbanisme, en insistant sur l'aspect procédural et l'instruction méthodologique des dossiers (à titre d'exemple : enquête publique, mise en ordre législative avec les lois SRU, LUH, LOADDT...);
- présentation de thèmes juridiques ou réglementaires (à titre d'exemple : partenariat public privé, droit des collectivités, délégation de service public...).
- présentation des enjeux et des différentes modalités de gestion des services urbains

**MODALITES D'EVALUATION DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES :**

Contrôle continu intégral  : devoir sur table (100%)

Contrôle continu  Examen terminal :

**LECTURES RECOMMANDEES**